

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE
SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville, BAS-CANADA**, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le **PRIX** de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au **RÉDACTEUR**. On est instamment prié d'affranchir.

ALLONS

FAIRE FORTUNE A PARIS!

CHAPITRE VII.

Chatiment.

Je suis sûr que l'assurance de Léon étonne le lecteur. Je n'ai qu'un mot à lui répondre, et ce mot est une question: A quoi lui ont servi ses expériences, quand le Saint-Esprit ne les expliquait pas à son âme?... De quelles chutes l'ont préservé ses principes de morale, quand ces principes n'étaient pas fertilisés par une vivante piété?

Le lecteur se scandaliserait-il de la faiblesse de Marie!... Un mot encore. Ne sait-il pas que le tentateur nous connaît mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes? Ne sait-il pas que, lorsque le démon veut nous perdre, il se garde de nous présenter le péché sous une forme hideuse ou effrayante, mais qu'il le déguise avec coquetterie, de telle sorte que, rendu méconnaissable, le mal puisse nous séduire sans provoquer les cris de notre conscience? C'est ainsi qu'il s'y était pris avec Marie. La proposition grossièrement ou hâtivement faite d'entamer un dépôt sacré aurait épouvanté Madame Firmin, aurait scandalisé Léon; un emprunt, avec la presque certitude du remboursement, parut à celui-ci la chose la plus simple du monde, n'excita chez celle-là que des scrupules bientôt étouffés.

Mais je ne veux pas moraliser, je ne veux que raconter, et je reviens à mon histoire.

Un grand mois s'écoula. Monsieur et Madame Firmin vivaient avec une stricte économie. Marie travaillait peu. S'efforçant avant tout de recouvrer la santé, elle suivait le régime que lui avait prescrit Léon et s'en trouvait bien, quoique à vrai dire, aux yeux d'un observateur attentif, son visage eût paru plutôt bouffi qu'arrondi par l'embonpoint, et que ses vives couleurs, auxquelles succédait par moments une pâleur blafarde, eussent semblé plutôt un signe de maladie, qu'un présage de retour au bien-être.

Léon, absent tout le jour, arrivait le soir harassé. Son emploi consistait à chercher le placement des produits d'une industrie nouvelle, industrie dont l'utilité, presque la réalité, était équivoque. Ce métier froissait souvent son amour-

propre. Il fallait prôner sans mesure la marchandise, trouver des acheteurs et des actionnaires à force d'indiscrétion, redoubler de prévenances envers qui vous congédiait brusquement, obséder par des offres opiniâtres qui vous avait vingt fois refusé: c'était une rude et triste école. L'âme, la santé de Léon souffraient; Marie, qui s'en apercevait, n'osait lui communiquer ses inquiétudes, mais elle en avait de cruelles. Quelquefois les deux époux lisaient les Saintes-Ecritures ensemble. Lorsque Madame Firmin consentit à différer son départ, Léon lui promit de consacrer chaque matin quelques instants à cette douce occupation. Hélas! il en avait été de cette résolution comme de tant d'autres; le travail, les prétendues impossibilités s'étaient opposés à ce que l'habitude devint régulière; mais de temps à autre on s'agenouillait, on ouvrait le volume sacré, et bien que Léon écoutât souvent des oreilles plutôt que du cœur, quelques bons résultats naissaient pourtant de ces méditations.

La correspondance entre Sauveterre et Paris n'était pas active, loin de là; deux ou trois lettres de Charles avaient appris à Marie l'affaiblissement de la santé de leur mère, son mariage à lui, les embarras momentanés que lui causaient les frais de son établissement. Marie, de son côté, n'écrivait que lorsque Léon le lui permettait, et Léon ne le lui permettait que dans les rares moments où, grâce à des espérances nouvelles, il se croyait en passe de faire fortune. Alors pas un mot des revers, des souffrances (Léon le défendait), mais la pompeuse description de l'aisance dont on jouissait et des promesses que faisait l'avenir.

Le mois fini, Léon réclama son premier quartier. L'un des directeurs de l'entreprise lui répondit d'un ton poli, que les réglemens récemment modifiés fixaient le paiement des émoluments de tous les employés à la fin du trimestre. La consternation se poignit sur les traits de M. Firmin, ce retard ne lui inspirait pas encore des craintes sur la sûreté du remboursement, mais d'ici à deux mois, que devenir? Les cent francs du dépôt étaient presque totalement dépensés, et la nourrice, que M. Firmin avait seul informée de son changement d'adresse, écrivait lettres sur lettres, afin d'obtenir l'argent qui lui était dû.

—Au reste, Monsieur, reprit le directeur qui, se méprenant sur la tristesse de Léon, crut deviner chez lui une mé-

fiance fatale au succès de la soi-disant industrie qu'il exploitait; au reste, Monsieur, qu'à cela ne tienne; si par hasard vous éprouviez quelque gêne momentanée, ce qui peut arriver à tout le monde, quelque inquiétude sur la sûreté du paiement, ... voici cinquante francs en avance sur votre trimestre; ne parlez pas de cette petite infraction à la règle; nous arrangerons cela plus tard."

Grand fut le désappointement de Marie, lorsqu'elle vit revenir Léon sans la somme qu'elle attendait. Sa belle robe était déjà étalée sur le lit, le papier blanc dans lequel on devait plier les cent francs du docteur n'attendait plus que le rouleau d'écus, et Marie avait déjà préparé son petit discours au médecin; il fallut rentrer la robe, remettre la feuille de papier dans le tiroir, et laisser le discours dans la mémoire.

Malgré cette ignorance du monde qu'aimait tant à lui reprocher Léon, et qu'elle déplorait avec humilité, Madame Firmin comprit que ce refus de paiement cachait quelque chose de louche; la modification des règlements ne la rassura pas, et l'à-compte même, que Léon fit valoir avec son éloquence accoutumée, l'à-compte ne parvint point à calmer ses inquiétudes. On résolut d'envoyer vingt francs à la nourrice, puis Marie, sans mot dire, souffrante, intérieurement tourmentée, se mit de nouveau à chercher de l'ouvrage, en trouva, non sans peine, et commença à travailler au delà de ses forces. Léon s'en apercevait, s'en attristait, mais comment s'y opposer?

Longtemps le but unique de Marie fut celui-ci: rendre la somme, la rendre sans qu'il y manquât un centime. Cette dette oppressait son cœur; tant qu'elle avait compté sur le paiement de Léon, elle s'était tranquillisée; mais à cette heure que des doutes sérieux arrivaient à son esprit, elle ne pouvait plus supporter la pensée d'un emprunt que dans son âme elle appelait de son véritable nom: un vol. Privation de sommeil, parfois de nourriture, rien ne lui coûtait pour réparer (aux yeux des hommes du moins) cette faute déshonorante. Hélas! elle n'y parvenait point; si d'un côté son travail lui rapportait quelques sous, de l'autre, Léon usait des souliers, des vêtements; il fallait remplacer les uns et les autres; un rhume violent dont il souffrait depuis deux mois exigeait quelques remèdes, et le trou au lieu de se boucher, s'agrandissait chaque jour.

M. Firmin, qui d'abord ne cessait de rassurer la craintive Marie, peu à peu avait moins souvent parlé de sa confiance en la compagnie qui l'employait, puis n'en avait plus parlé du tout. Il n'exprimait aucun doute, mais l'inquiétude le dévorait, et les efforts même qu'il faisait pour cacher sa tristesse, révélaient mieux ses tourments intérieurs que ne l'eussent fait des plaintes. Marie ne l'interrogeait plus; elle prévoyait quelque grande épreuve et s'y préparait de son mieux. Cette épreuve l'atteinait. Depuis plusieurs jours Léon silencieux, abattu, se contentait, en revenant, d'embrasser Marie sans prononcer un seul mot; la nuit, elle l'entendait soupirer, et une fois qu'elle avait passé la main sur les yeux de son mari, elle les avait sentis mouillés de pleurs; en vain l'avait-elle supplié de lui ouvrir son âme; il s'y était obstinément refusé. Ce matin-là, au lieu de partir comme à l'ordinaire, Léon s'assit sur une chaise.

—Tu ne vas pas à tes affaires, demanda Marie.

—Je souffre.

Le cœur de Marie alors déborda.

—Oui, mon ami, tu souffres, s'écria-t-elle en prenant les

deux mains de son mari, mais tu souffres surtout de me faire un secret de tes chagrins, tu souffres dans ton âme, encore plus que dans ton pauvre corps. Oh! Léon, Léon, dis-moi tout; si mon intelligence bornée ne peut t'être d'aucun secours, mon cœur est là, Léon; mon amour ne te manquera pas. Dis-moi tout, nous pleurerons ensemble, nous prierons ensemble; va, je te consolerais, je serai forte, Dieu nous entendra...

Léon, les yeux baissés, accablé de tristesse, ne répondit pas.

—A-t-on encore différé ton paiement? reprit Marie, eh bien! je travaillerai!... L'entreprise?...

—L'entreprise est coulée, la compagnie est dissoute, et nous sommes sans pain, dit Léon à voix basse.

Ces mots glacèrent Marie; elle s'attendait il est vrai à un désastre, mais tout à coup, le voir si complet!... par un secret élan elle demanda de la force au Seigneur, puis elle reprit d'une voix calme:

—Mon ami, je le présentais...

Alors, avec cette tendresse, avec cette délicatesse que communique la charité chrétienne, elle s'efforça de soulager le cœur du malheureux Léon. C'était d'expansion et de force qu'il avait besoin; d'expansion, car ses douleurs longtemps contenues rongeaient son cœur; de force, car ce dernier coup avait fait crouler toutes ses espérances.

Ah! ils n'étaient plus là, ces jours où, au travers des déceptions, Léon voyait resplendir un brillant avenir. Ils n'étaient plus là, ces jours dont le lendemain devait lui amener la fortune! Non, cette dernière expérience, la maladie qui le minait sourdement, plus encore que tout cela, sa conscience, sa conscience réveillée par les avertissements de Dieu, par le malheur dans lequel il avait plongé Marie; voilà la tempête qui soufflait sur l'édifice de ses illusions, qui en semait çà et là les débris. Comme il arrive aux natures emportées, orgueilleuses, Léon n'était sorti des rêves obstinés de sa folle ambition, que pour tomber dans un découragement absolu.

Pas un reproche ne s'échappa des lèvres de Marie, elle n'eut pour son mari que des paroles d'affection et de foi; on eût dit que la même épreuve qui écrasait Léon, lui donnait à elle de nouvelles forces. C'est qu'en tombant chez lui, ce feu du ciel avait consumé toutes les vanités dont son âme était remplie, et qu'elles consumées, rien ne restait; ce n'est son amour pour Marie; c'est qu'en tombant dans le cœur de celle-ci, la foi céleste avait comme fécondé les vérités chrétiennes qui y reposaient, et maintenant vivifiées, elles brillaient d'un éclat plus pur, elles régénéraient tous ses sentiments naturels.

Après quelques encouragements, Marie alla chercher sa Bible, elle lut à Léon ces magnifiques paroles: "Quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai afin que le Père soit glorifié par le Fils. Si vous demandez en mon nom quelque chose, je le ferai. Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai vers vous." Elle lui fit entendre celles-ci, les plus touchantes que puisse inspirer le plus tendre amour: "Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou? Et cependant aucun d'eux ne tombe à terre sans la volonté de notre Père! et les cheveux même de votre tête sont tous comptés. Ne craignez donc point; vous valez mieux que beaucoup de passereaux." Elle lui montra dans le prophète Ezéchiel celles-là, si émouvantes comme expression de la charité divine, si frappantes, comme expression de la haine du Seigneur

contre les cœurs hautains : " *Moi-même je paîtrai mes brebis et les ferai reposer, dit le Seigneur l'Éternel. Je rechercherai celle qui sera perdue, et je ramènerai celle qui sera chassée ; je banderai la plaie de celle qui aura la jambe rompue, et je fortifierai celle qui sera malade ; mais je détruirai la grasse et la forte !....*" Elle lui adressa ce pressant appel de Jésus : " *Venez à moi vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai.*"

Ces promesses ne me regardent pas, murmurait Léon, je ne suis pas un enfant de Dieu.

Alors Marie, priant à haute voix, suppliait le Saint-Esprit de convaincre Léon, puis elle se réjouissait de ce qu'il sentait son péché, elle s'efforçait de lui prouver que cela était un pas en avant ; mais le pauvre Léon, obstiné dans le découragement comme il l'avait été dans l'orgueil, fermait son cœur et restait sous la malédiction de Dieu, juste juge des pécheurs, au lieu de se jeter dans les bras de Dieu, père des miséricordes.

(La suite au prochain numéro.)

Histoire d'un Livre.

(Suite.)

Nous voici arrivés à cet âge où la superstition, qui ne fût jamais si grande, régnait à la faveur de l'ignorance, qui ne fût jamais si grossière. C'est le beau temps de la cléricalité. Alors les rois et les empereurs étaient serfs de ce qu'on appelait l'Église, les couronnes relevaient de la tiare, et une parole d'un Prêtre séparait les peuples de leurs souverains, en mettant entre eux un abîme qu'on appelait l'excommunication ; alors les moines guidaient des armées et les peuples se courbaient, s'aplatissaient sous les pieds des moines ; alors le paganisme ressuscité élevait partout des temples et des autels à des divinités dont le calendrier nous a conservé les noms ; alors on tarifait en sous et deniers la violation des lois divines et humaines, et il n'y avait de péché irrémédiable que celui d'essayer d'être libre et de vouloir servir Dieu selon sa conscience.

Cependant il se trouvait, et en foule, des hommes assez courageux pour oser commettre ce crime. Du fond des vallées des Alpes et des Pyrénées jusque dans la Bohême, une classe d'hommes, pourchassés et traqués comme des bêtes sauvages, protestaient contre la corruption générale, et osaient avoir un culte et des convictions à eux. C'est en vain que le Vatican tonne contre eux, que l'Inquisition s'organise pour en abolir la mémoire, que des flots de sang sont répandus, ces généreux défenseurs de la liberté de conscience demeurent inébranlables. Ce que le chrétien appelle " le dépôt de la foi, " ils l'ont reçu, ils le gardent et, comme à une précédente époque, le sang des martyrs est la semence d'où naîtront des chrétiens primitifs.

Le philosophe étonné se demande quel est donc le principe de cet héroïsme, et comment il a pu se faire que ce peuple de martyrs n'ait pas été subjugué ou anéanti, et voici ce qu'il trouve : *le Livre des Chrétiens* est parmi eux, ils le possèdent, ils le lisent, ils le croient . . . ce livre, ce même livre auquel, ainsi que nous venons de le voir, la réformation du seizième siècle fut due plus tard.

Claude de Turin l'a porté dans les vallées des Alpes ; Pierre Valdo l'a lu et en a prêché la doctrine ; bien avant eux, deux frères, Cyrille et Méthodius, qui ont vécu dans le neuvième siècle, l'avaient traduit dans la langue des Slaves, et cette traduction est encore celle dont on se sert

en Russie. La cause de la liberté et de la civilisation paraît donc tout aussi bien liée à ce livre que celle du Christianisme, puisque partout où nous le voyons se montrer, nous voyons tout aussitôt surgir autour de lui et sous son influence immédiate des hommes qui devançant leur siècle de toute la distance qui sépare leur temps du nôtre, et qui ont plaidé la cause de la liberté la plus sainte et la plus précieuse, de celle qui réserve à Dieu seul le domaine de la conscience, avec une éloquence au moins rivale de celle des hommes qui la plaident de nos jours ; car eux, ils la plaident par leurs souffrances et par leur sang.

Ce n'est pas que l'Église dominante et persécutrice ne possédât aussi le livre ; mais, et pour cause, elle n'avait garde d'en placer " la lumière sur le chandelier. " Les canons des conciles et les décrétales lui valaient mieux, et, chose bien digne de remarque pour le sujet qui nous occupe, elle ne contestait pas la pureté, l'intégrité du livre par lequel ceux qu'elle persécutait comme hérétiques maintenaient et leur foi et leur opposition ; ce qu'elle leur contestait, c'était le droit de l'ouvrir. Or, si ces sectes persécutées eussent altéré le livre, ou si elles l'eussent reçu altéré, l'Église régnante avait le moyen d'arrêter leurs progrès et de mettre, et pour toujours, fin à leur inquiétante opposition : c'était de montrer les altérations. Quand, dans un procès, l'une des parties s'était de pièces fausses et falsifiées, et que l'autre possédait les pièces authentiques, le procès est bientôt vidé.

Le Nouveau-Testament existait donc déjà dans la longue nuit du moyen-âge, et il y était comme le gage, comme la semence de la régénération qui vint après, comme l'arche sainte que gardait le véritable peuple chrétien.

Nous sommes arrivés au neuvième siècle, et nous y avons vu, au sein des ténèbres, briller la lumière du livre dont nous recherchons l'origine. Le même spectacle se présente encore dans le huitième siècle : mêmes ténèbres ; même point lumineux. A cette époque où un évêque canonisé, saint Éloi de Noyon, l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps, définissait " le chrétien, celui qui vient " souvent à l'église, qui y apporte ses offrandes, qui n'ose " toucher à ses revenus avant d'en avoir offert les prémices " à Dieu, (ce qui voulait dire au clergé), qui sait par cœur " le Symbole et l'Oraison dominicale ; " à cette époque où était tel le type de la perfection chrétienne, notre livre existait déjà, et pour produire cette protestation généreuse contre la superstition et l'esclavage de la conscience que nous avons vue dans les siècles suivants. En 660 apparurent dans l'Orient les *Pauliciens* : nous ne les connaissons que par le témoignage de leurs adversaires ; cela n'en vaudra que mieux pour notre recherche présente. Au milieu des anathèmes dont on les poursuit et des injures dont leurs ennemis les chargent, nous n'avons pas de peines à reconnaître en eux des hommes libres, qui souffraient pour leur conscience et pour leur foi.

Dans une petite ville des environs de Samosate, un étranger qui avait été captif chez les mahométans et qui revenait de Syrie est accueilli avec hospitalité par l'un des habitants nommé Constantin. L'étranger reconnaissant, avant de quitter son hôte, lui fait présent d'un livre précieux. C'était le Nouveau-Testament dans la langue originale. Déjà à cette époque on disait que ce livre n'appartenait qu'au clergé ; cependant Constantin se mit à l'étudier avec une ardeur infatigable. Les épîtres de Paul attirèrent surtout son attention, et il retrouve le *Christianismo*

dans sa pureté. Il communique ses convictions à d'autres, une Église se rassemble autour de lui, ou plutôt autour du Livre ; des hommes de conviction et de courage osent élever la voix et en appeler d'autres à la liberté chrétienne ; à leur voix plusieurs Églises naissent dans la Cappadoce et l'Arménie. Le parti dominant s'alarme ; on accuse de manichéisme ces chrétiens qui avaient la hardiesse d'en revenir au fondement de la foi chrétienne ; les empereurs grecs s'arment d'une sévérité sanguinaire contre eux et, pendant cent-cinquante ans, leurs Églises passent par le feu de la persécution, jusqu'à ce qu'enfin l'impératrice Théodora, les ayant fait rechercher dans toute l'Asie-Mineure, en eut détruit environ cent mille ; mais, nous l'avons vu, le Livre était resté. (Suite.)

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 10 JUILLET 1851.

RÉFLEXIONS PRATIQUES SUR LE CARACTÈRE

Du Pharisien de la Parabole. (1)

Le but de cette parabole, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, est clairement indiqué par le Seigneur lui-même. Il la prononça, nous dit l'Évangéliste, pour l'instruction de quelques personnes qui se confiaient en leur propre justice et qui tenaient les autres pour rien. Il y a entre ces deux choses, nous voulons dire entre le sentiment trompé de sa propre justice et le mépris, la dépréciation des autres un rapport étroit. Par cela même qu'un homme se croit juste, il est porté à mépriser les autres et à les tenir pour rien. Car s'il est aveugle pour lui-même, il est très-clairvoyant pour découvrir les fautes et les péchés de ses semblables. Il voit les petites, les imperfections, les misères innombrables des autres et il est naturellement porté à les placer bien au-dessous de lui. Les autres hommes, ce sont à ses yeux, "des ravisseurs, des injustes, des adultères," c'est-à-dire des êtres souillés, dignes d'être méprisés et haïs. C'est là l'effet nécessaire, inévitable de la propre justice. Indulgent envers soi-même, mais sévère pour les autres ; aveugle pour ses propres péchés mais l'œil exercé et pénétrant pour ceux du prochain : tel est le premier trait du caractère du pharisien ou de l'homme à propre justice.

Poursuivons. "Je jeûne deux fois la semaine, dit le pharisien et je donne la dîme de tout ce que je possède." En d'autres termes, je ne me contente pas d'observer les commandements de Dieu : je fais davantage. Je m'impose volontairement des obligations et je les remplis avec fidélité. Aller au-delà de la loi, faire plus ou, pour mieux dire, faire autre chose que ce qui est commandé, c'est un autre trait du caractère de l'homme qui est juste à ses propres yeux, et de toutes les tendances de la nature humaine, c'est peut-être la plus enracinée et la plus universelle.

La secte des pharisiens nous en offre un exemple frappant. Non satisfaits de la loi de Dieu dans sa simplicité et sa sainteté, ils y avaient ajouté une foule de traditions et de pratiques purement extérieures, et de cette manière ils faisaient de la religion non plus ce lien spirituel de l'âme à Dieu, cette communion de la créature avec le Créateur, mais un certain ensemble de pratiques, en d'autres termes

un froid formalisme, plus propre à glacer la conscience qu'à en entretenir la lumière et le feu sacré.

Et les pharisiens malheureusement ne sont pas seuls à nous donner ce triste et déplorable spectacle. Il n'est pas même nécessaire d'aller dans les pays, où n'a jamais brillé la pure et bienfaisante lumière de l'Évangile, pour trouver des hommes qui croient se soustraire aux menaces de la loi divine, en observant une loi de leur façon, des hommes qui croient être agréables à Dieu en se créant des devoirs imaginaires et en accomplissant des pratiques toutes humaines, toutes extérieures.

Il peut être bon, sans doute, de jeûner quelquefois dans un sentiment de repentance et d'humiliation, et on peut être appelé à faire des sacrifices auxquels on est pas strictement tenu. Mais se reposer sur ces jeûnes qui en eux-mêmes n'ont aucune valeur, se prévaloir de ces sacrifices et croire mériter par là le pardon et se racheter de ses péchés, c'est insensé, c'est le comble de la folie. C'est insensé, c'est le comble de la folie, disons-nous, et pourtant, il faut le reconnaître, cela s'explique, cela se comprend. Oui, on comprend que l'homme dont l'âme troublée a besoin de paix, mais qui se trouve comme enchaîné par ses passions, que l'homme qui voudrait respirer dans une atmosphère pure et céleste sans pourtant rompre la chaîne qui le retient dans le cachot infect et ténébreux du péché, on comprend, disons-nous, qu'il cherche à satisfaire ces deux besoins contraires de son cœur au moyen d'une ruse pieuse, si l'on peut s'exprimer ainsi. Car l'homme fera tout ce que vous voudrez plutôt que de donner son cœur à Dieu. Semblable à un général, qui ayant une place forte, inexpugnable, abandonnerait facilement à l'ennemi les avant-postes, même quelques forts, l'homme sacrifiera une foule de choses, pourvu qu'on lui laisse la pleine possession de son cœur. Vous le verrez jeûner, se macérer, renoncer à ses biens, abandonner les jouissances légitimes de la société pour s'en aller dans un désert, en sorte qu'on pourra dire : il a tout fait, il a tout donné. Il a tout fait, il a tout donné ! Dites plutôt qu'il n'a rien fait, qu'il n'a rien donné. Car ce cœur d'où procèdent les sources de la vie, il ne l'a pas livré, cette place forte est solide sur ses fondements et au sein de cette défaite apparente, l'ennemi des âmes peut s'écrier avec confiance : je n'ai rien à craindre, la victoire est à moi !

Un troisième trait du caractère de l'homme à propre justice et le dernier sur lequel nous appellerons l'attention de nos lecteurs, c'est qu'il ne peut prier. C'est ce que nous voyons dans cette parabole. Il n'y a pas, à vrai dire, un seul mot de prière dans la bouche du pharisien. La prière est essentiellement demande : demande du pardon des péchés, demande des grâces nécessaires pour glorifier le Seigneur par une vie conforme à sa volonté. Mais l'homme qui se croit juste ne sent pas le besoin de ces choses. Quant au pardon de ses péchés, il n'en a que faire, lui qui s'aveugle au point de se croire juste ; et pour ce qui est du secours de la grâce, pourquoi le demanderait-il, lui qui s'en est toujours passé, lui qui a foi à ses propres forces. Non, l'homme qui se flatte d'être juste, ne saurait prier. La prière appartient à l'indigent, c'est la voix du misérable, c'est le cri du pauvre pécheur. Celui qui se croit riche et dans l'abondance y est étranger ; il ne saurait y avoir de part. Le sanctuaire de la prière lui est fermé : sa propre justice est comme une sentinelle à la porte de ce sanctuaire qui lui en défend impitoyablement l'entrée !

(1) Luc XVIII, 9-14.

Une Erreur des Gens du Monde.

On se fait dans le monde une étrange idée de la religion, sous le rapport du bonheur et des jouissances qu'elle peut procurer. On s'imagine que la piété, prise au sérieux, est une chose sombre et mélancolique, qui ne peut engendrer que la tristesse et l'ennui. Aussi quand on voit un jeune homme ou une jeune demoiselle abandonner les prétendus plaisirs du monde pour servir le Seigneur en nouveauté de vie, on a de la peine à s'empêcher de dire : oh que c'est dommage ! qu'il faut être singulier pour dire adieu à toutes ces jouissances, à tous ces amusements, qui chaque jour naissent sur le sentier de la jeunesse ! Et on va même jusqu'à déplorer le choix de celui ou celle qui aime mieux mener une vie chrétienne, une vie pieuse, que de briller dans les divertissements du monde.

Quelle méprise ! quelle erreur ! Et qu'il faut être ignorant de la religion pour s'en faire une telle idée et se la représenter sous de telles couleurs ! La piété, nous nous empressons de la reconnaître, est sans doute une chose sérieuse, une chose grave, et elle se distingue par ce caractère de la légèreté habituelle de la généralité des gens du monde. S'il n'en était pas ainsi, elle ne mériterait pas ce nom, car ce doit être quelque chose de grave et de sérieux que les rapports d'une créature pécheresse avec un Dieu infiniment saint, d'un pécheur racheté avec son adorable Rédempteur. Mais la piété, pour être sérieuse, n'en est pas moins la source des vraies joies et du seul vrai bonheur.

L'homme du monde, au milieu de ses plaisirs, n'est pas vraiment heureux. Même en riant, son cœur est triste ; il poursuit le bonheur, s'imaginant le saisir, mais voici ce n'est qu'une ombre, une illusion. Il lui arrive comme au voyageur dévoré par la soif, qui lorsque les rayons du soleil tombent d'aplomb sur le sable du désert, croit apercevoir une eau rafraîchissante dans le lointain ; il hâte ses pas, mais quel désappointement ! il ne trouve que le sable brûlant et le désert aride. Les mondains courent de désert en désert et jamais n'atteignent les eaux qui peuvent désaltérer leur pauvre âme. N'est-ce pas là votre expérience ? Ne vous rappelez-vous pas que ces joies, ces plaisirs auxquels vous avez goûté, et que peut-être vous recherchez encore, n'ont jamais pu satisfaire les besoins de votre cœur, et que souvent, bien loin de vous rendre heureux, ils ne laissaient que tristesse et que remords au fond de votre âme ?

Mais la religion a en réserve, pour ceux qui la pratiquent de pures et solides jouissances. " Ses voies sont des voies agréables, et tous ses sentiers ne sont que prospérité. " Le chrétien a la perspective d'un bel et glorieux héritage, et déjà ici-bas il en savoure les avant-goûts. La paix de Dieu qui inonde son cœur, la communion du Seigneur dont il jouit, malgré les épreuves et les maux de la vie, le sentiment que ses péchés lui sont pardonnés et qu'il n'a rien à craindre de la justice de Dieu, puisqu'il est en Jésus-Christ qui l'a racheté, tout concourt à son bonheur et lui en assure la durée et la solidité. Que les choses, dans lesquelles les mondains cherchent à se distraire, à s'amuser, lui paraissent tristes, et insipides ! Il déplore leur folie et leurs illusions et il voudrait qu'ils pussent goûter un instant au bonheur que le Seigneur lui accorde, sachant qu'après cela ils n'en voudraient point d'autre.

Quoi qu'il lui arrive, il sait que toutes choses contribuent au bien de ceux qui aiment Dieu, que les épreuves aussi bien que les bénédictions, doivent servir, dans les desseins de son bon Père céleste, à ses progrès dans la foi, l'espé-

rance et l'amour. En sorte que, dans les transports d'une sainte joie, il peut s'écrier :

Heureux, toujours heureux ! j'ai le Dieu fort pour Père,
Pour Frère Jésus-Christ, pour conseil l'Esprit Saint !
Que peut ôter l'enfer, que peut donner la terre,
À qui jouit du ciel et du Dieu trois fois saint ?

Deux classes d'Individus dans le Monde.

Quelque nombreuses et variées que soient les différences qui existent parmi les hommes, quelle que soit la diversité de leur tempérament, de leur esprit, de leur caractère, à un certain point de vue on peut les ramener tous à deux grandes classes aussi différentes l'une de l'autre que la lumière l'est des ténèbres et le jour de la nuit. Oui, les centaines de milliers d'individus, qui peuplent notre globe et dont se compose l'humanité, se partagent, quant à leur manière d'envisager le péché et leur état moral devant Dieu en deux portions parfaitement distinctes. D'un côté sont les hommes à propre justice, c'est-à-dire ceux qui se faisant illusion sur les exigences de la loi de Dieu et sur leur propre cœur s'imaginent d'avoir rien à craindre de la justice divine ; ils s'aveuglent au point de croire au contraire que leurs œuvres peuvent leur mériter la faveur de Dieu.

De l'autre côté nous avons les " pauvres en esprit ", c'est-à-dire ceux qui sentant leurs péchés et sachant qu'il sont exposés à la condamnation qui doit atteindre toute âme d'homme qui fait le mal, versent des larmes de repentance et implorent la miséricorde et les compassion du Seigneur.

Nous appartenons nécessairement à l'une de ces deux classes. A laquelle ? C'est à chacun de le voir par un attentif et sérieux examen de soi-même.

✉ Nous avons reçu l'article de notre correspondant sur la *Bénédiction des Grains*, mais trop tard pour ce numéro ; nous le publierons dans quinze jours.

VENTE DES INDULGENCES AU SEIZIÈME SIÈCLE.

V.—Fin.

Dans les articles précédents, empruntés au célèbre ouvrage de M. Merle d'Aubigné, comme nous l'avons dit dès le début, nous avons vu un moine hardi, effronté même spéculant sur la crédulité du peuple et lui arrachant sous prétexte de religion des sommes d'argent considérables. Nous avons vu aussi un autre moine protester contre ce trafic impie, en refusant l'absolution aux personnes qui la réclamaient en vertu des lettres d'indulgences qu'elles avaient achetées de Tezel, et qui ne manifestaient aucun sentiment de repentance de leurs péchés. Mais la lutte entre les deux moines n'a fait que commencer. Luther a parlé comme pasteur et prédicateur et s'est énergiquement opposé à ce salut à prix d'argent : il lui reste encore à parler comme théologien.

Et il est digne de remarque que ce n'est pas le pape qu'il veut attaquer ; au contraire c'est son respect pour le chef de l'église romaine qui le fait parler. Il croit que ces vendeurs d'indulgences abusent de la mission qui leur a été confiée, que ce sont " des hommes audacieux qui osent mêler son nom vénérable à leur honteux trafic. Bien loin de penser à une révolution qui renverse la primauté de Rome,

Luther croit avoir le pape et la catholicité pour alliés contre des moines impudents."

Luther s'est livré, dans le silence du cabinet, à de profondes méditations sur la religion chrétienne, qu'on avait enveloppée de si épaisses ténèbres, et formulant le fruit de ses méditations et il en fait quatre-vingt-quinze thèses ou propositions. Ces propositions, il les affiche à la porte de l'église de Wittemberg, le 30 octobre 1517, la veille de la fête de tous les saints, jour où affluait à cette église une foule de pèlerins, désireux de vénérer les nombreuses reliques qu'elle contenait, et d'obtenir par ce moyen une riche indulgence.

Luther annonce qu'il est prêt à défendre ces thèses, le lendemain et à l'université même, envers et contre tous. Comme on devait s'y attendre, elles produisent une vive sensation, d'abord à Wittemberg, en sorte que bientôt toute la ville est en rumeur.

Voici quelques-unes de ces propositions qui ont trait aux indulgences :

1^o. " Lorsque notre Maître et Seigneur Jésus-Christ dit : Repentez-vous, il veut que toute la vie de ses fidèles sur la terre soit une constante et continue repentance."

21^o. " Les commissaires d'indulgences se trompent quand ils disent que par l'indulgence du pape l'homme est délivré de toute punition et sauvé."

27^o. " Ceux-là prêchent des folies humaines qui prétendent qu'au moment même où l'argent sonne au coffre-fort, l'âme s'envole du purgatoire."

36^o. " Chaque chrétien qui éprouve une vraie repentance pour ses péchés, a une entière rémission de la peine et de la faute, sans qu'il ait besoin pour cela d'indulgences."

50^o. " Il faut apprendre aux chrétiens, que si le pape connaissait les exactions des prédicateurs d'indulgences, il aimerait mieux que la métropole de Saint-Pierre fût brûlée et réduite en cendres, que de la voir édiflée avec la peau, la chair et les os de ses brebis."

52^o. " Espérer être sauvé par les indulgences est une espérance de mensonge et de néant, quand même le commissaire d'indulgences, et que dis-je? le pape lui-même, voudrait, pour l'assurer, mettre son âme en gage."

Luther ne se bornait pas à attaquer les indulgences, il exposait dans ces thèses la doctrine évangélique d'une rémission libre et gratuite des péchés par la foi en Jésus-Christ. C'est cette grande et précieuse doctrine qui a été l'âme de la réformation du seizième siècle.

" Tezel releva, mais d'une main faible, le gant qui lui avait été jeté. Le sermon de Luther, qui avait été pour le peuple ce que les thèses avaient été pour les savants, fut l'objet de sa première réponse. Il réfuta ce discours point par point et à sa manière; puis il annonça qu'il se préparait à combattre plus amplement son adversaire dans des thèses qu'il soutiendrait à l'université de Francfort-sur-l'Oder..."

" Luther répondit sans nommer Tezel; Tezel ne l'avait point nommé. Mais il n'y avait personne en Allemagne qui ne pût écrire on tôte de leurs publications les noms qu'ils jugeaient convenable de taire. Tezel cherchait à confondre la repentance que Dieu demande avec la pénitence que l'église impose, afin de donner un plus haut prix à ses indulgences. Luther s'attacha à éclaircir ce point..."

" Tezel et les Dominicains répondirent fièrement à l'attaque qu'on leur avait faite. Brûlant du désir d'écraser le moins audacieux qui était venu troubler leur trafic, et de se concilier la faveur du pontife romain, ils poussèrent un cri de fureur; ils prétendirent qu'attaquer l'indulgence ordonnée par le pape, c'était attaquer le pape lui-même, et ils appellèrent à leur aide tous les moines et les théologiens de leur école. En effet, Tezel sentit bien qu'un adversaire tel que Luther était trop fort pour lui seul. Tout déconcerté de l'attaque du docteur, mais surtout plein de colère, il quitta les environs de Wittemberg, et se rendit à Franc-

fort-sur-l'Oder, où il arriva au mois de novembre 1517. L'université de cette ville était de date récente comme celle de Wittemberg, mais elle avait été fondée par le parti contraire. Conrad Wimpina, homme de beaucoup d'éloquence, ancien rival de Pollich Mellerstadt, et l'un des théologiens les plus distingués de ce temps, y était professeur. Wimpina jetait des regards envieux sur le docteur et sur l'université de Wittemberg. Leur réputation l'offusquait. Tezel lui demanda une réponse aux thèses de Luther, et Wimpina écrivit deux séries d'antithèses, ayant pour but de défendre, la première, la doctrine des indulgences, et la seconde, l'autorité du pape.

Le 20 janvier 1518 eut lieu cette dispute préparée longtemps à l'avance, annoncée avec éclat, et sur laquelle Tezel fondait tant d'espérances. Il avait battu le rappel. Des moines avaient été envoyés de tous les cloîtres des environs; ils s'y rencontrèrent au nombre de plus de trois cents. Tezel lut ses thèses. On y trouvait jusqu'à cette déclaration, " que quiconque dit que l'âme ne s'envole pas du purgatoire aussitôt que le denier sonne au fond du coffre-fort, est dans l'erreur."

Mais surtout il établissait des propositions d'après lesquelles le pape semblait vraiment assis comme Dieu, dans le temple de Dieu, selon le langage d'un apôtre. Il était commode pour ce marchand effronté de se réfugier avec ses désordres et ses scandales sous le manteau du pape.

Voici ce qu'il se déclara prêt à défendre en présence de la nombreuse assemblée qui l'entourait :

3. " Il faut enseigner aux chrétiens, que le pape, par la grandeur de sa puissance, est au-dessus de toute l'Église universelle et des conciles, et que l'on doit obéir à ses ordonnances en toute soumission."

4. " Il faut enseigner aux chrétiens, que le pape seul a droit de décider dans les choses de la foi chrétienne; que seul il a la puissance, et que personne ne l'a excepté lui, d'expliquer d'après son sens, le sens de l'Écriture sainte, et d'approuver ou condamner toutes paroles ou œuvres des autres."

5. " Il faut enseigner aux chrétiens, que le jugement du pape, dans les choses qui concernent la foi chrétienne et qui sont nécessaires au salut du genre humain, ne peut nullement errer."

6. " Il faut enseigner aux chrétiens, que l'on doit plus s'appuyer et se reposer, dans les choses de la foi, sur la pensée du pape, telle que ses jugements la manifestent, que sur la pensée de tous les hommes sages, telle qu'ils la tirent de l'Écriture."

8. " Il faut enseigner aux chrétiens, que ceux qui portent atteinte à l'honneur et à la dignité du pape, se rendent coupables du crime de lèse-majesté et méritent la malédiction."

17. " Il faut enseigner aux chrétiens, qu'il y a beaucoup de choses que l'Église regarde comme des articles certains de la vérité universelle, quoiqu'elles ne se trouvent ni dans le canon de la Bible, ni dans les anciens docteurs."

44. " Il faut enseigner aux chrétiens, que l'on doit tenir pour hérétiques obstinés, ceux qui déclarent par leurs paroles, leurs actions ou leurs écrits, qu'ils ne rétracteraient pas leurs propositions hérétiques, dût-il pleuvoir ou grêler sur eux excommunications sur excommunications."

48. " Il faut enseigner aux chrétiens, que ceux qui pro- tégent l'erreur des hérétiques, et qui empêchent par leur autorité qu'ils ne soient amenés par-devant le juge qui a le droit de les entendre, sont excommuniés; que si dans l'espace d'une année ils ne s'abstiennent pas de le faire, ils seront déclarés infâmes et cruellement punis de plusieurs châtements, d'après les règles du droit et pour l'épouvante de tous les hommes."

50. " Il faut enseigner aux chrétiens, que ceux qui harcèlent tant de livres et de papier, qui prêchent ou disputent publiquement et méchamment sur la confession de la bouche, sur la satisfaction des œuvres, sur les richesses et grandes indulgences de l'évêque de Rome et sur son pouvoir; que ceux qui se rangent avec ceux qui prêchent ou qui écrivent de telles choses, qui prennent plaisir à leurs écrits et qui les répandent parmi le peuple et dans

“ le monde ; que ceux enfin qui parlent de ces choses en cachette, d'une manière méprisable et sans pudeur, doit vent tous trembler d'en courir les peines que nous venons de nommer, et de se précipiter eux-mêmes, et d'autres avec eux, au jour à venir, dans l'éternelle condamnation, et ici-bas déjà dans un grand opprobre. Car chaque bête qui touche la montagne sera lapidée.”

On voit que Tezel n'attaquait pas Luther seul. Il avait probablement en vue dans la 48^e thèse l'électeur de Saxe. Ces propositions, du reste, sentent bien le dominicain. Menacer tout contradicteur de châtiments cruels, était un argument d'inquisiteur, auquel il n'y avait guère moyen de répondre. Les trois cents moines que Tezel avait rassemblés, ouvraient tous de grands yeux et admiraient ce qu'il avait dit. Les théologiens de l'université craignaient trop d'être mis au nombre des fauteurs de l'hérésie, ou étaient trop attachés aux principes de Wimpina, pour attaquer franchement les étonnantes thèses qui venaient d'être lues.

Toute cette affaire, dont on avait fait si grand bruit, semblait donc ne devoir être qu'un combat simulé ; mais parmi la foule des étudiants qui assistaient à la dispute, était un jeune homme d'environ vingt ans, nommé Jean Knipstrow. Il avait lu les thèses de Luther et les avait trouvées conformes aux doctrines de l'Écriture. Indigné de voir la vérité foulée publiquement aux pieds, sans que personne se présentât pour la défendre, ce jeune homme éleva la voix, au grand étonnement de toute l'assemblée, et attaqua le présomptueux Tezel. Le pauvre dominicain, qui n'avait pas compté sur une telle opposition, en fut tout troublé. Après quelques efforts, il abandonna le champ de bataille et céda la place à Wimpina. Celui-ci résista avec plus de vigueur ; mais Knipstrow le pressa de telle sorte que, pour mettre fin à une lutte si inconvenante à ses yeux, Wimpina, qui présidait, déclara la discussion close, et passa sans autres à la promotion de Tezel au grade de docteur, récompense de ce glorieux combat. Wimpina, pour se débarrasser du jeune orateur, le fit envoyer dans le couvent de Pyritz en Poméranie, avec l'ordre de l'y garder sévèrement. Mais cette lumière naissante ne fut enlevée des bords de l'Oder que pour répandre plus tard en Poméranie une grande clarté. Dieu, quand il le trouve bon, emploie des écoliers pour confondre des docteurs.

Tezel, voulant réparer l'échec qu'il avait reçu, eut recours à l'*ultima ratio* de Rome et des inquisiteurs, nous voulons dire le feu. Il fit dresser sur une promenade de l'un des faubourgs de Francfort une chaire et un échafaud. Il s'y rendit en procession solennelle avec ses insignes d'inquisiteur de la foi. Il déchâna du haut de la chaire toute sa fureur. Il lança des foudres, et s'écria de sa puissante voix, que l'hérétique Luther devait être mis à mort par le feu. Puis, plaçant les propositions et le sermon du docteur sur l'échafaud, il les brûla. Il s'entendait mieux à cela qu'à défendre des thèses. Cette fois il ne trouva point de contradicteurs ; sa victoire fut complète. L'impudent dominicain entra triomphant dans Francfort. Quand les partis puissants sont vaincus, ils ont recours à certaines démonstrations qu'il faut bien leur passer comme une consolation de leur honte.”

Nous terminons ici notre récit de la vente des Indulgences au seizième siècle, car dès-lors ce trafic tombe dans un grand discrédit, et la dispute est transportée de Tezel sur le pape, en sorte que continuer cette histoire, ce serait retracer les grands événements de la réformation. Nous pourrions probablement le faire plus tard, ou au moins, donner à nos lecteurs un aperçu de cette immense révolution, grâce au grand et intéressant ouvrage de M. Merle d'Aubigné.

Un jeudi et vendredi saints à Jérusalem.

II.—Fin.

Vendredi, 21 avril 1848.—Dès le matin notre âme suit les dernières scènes de la vie terrestre de Jésus. Au point du

jour, il est mené devant Pilate, et dans le cœur de Pilate commence le terrible combat qui se terminera par la victoire de satan.—Pauvre Pilate ! il tombe *par les bonnes intentions* ; il ne trouve aucun crime en cet homme, il désire sauver cet homme, cet homme lui inspire un certain respect, il espère, il essaie, il tâtonne, il cherche à tourner la difficulté, et la difficulté l'écrase, parce qu'il n'a pas voulu. Ces luttes de Pilate m'inspirent une profonde pitié, il y a une agonie aussi pour lui ; il entre, il sort, il interroge Jésus, il cherche à l'effrayer, puis il cherche à émouvoir les Juifs, puis il tente d'apaiser leur haine, en faisant flageller l'innocent ; puis le message de sa femme (qui a beaucoup souffert en songeant au sujet de ce Juste) met le comble à son trouble ; puis les menaces des Juifs : “ Tu n'es point ami de César ! ” le font trembler ; enfin la peur du danger prochain étouffe la crainte du péril à venir. Satan lui fournit un de ces expédients dont son arsenal est rempli ; Pilate se lave les mains : “ Je suis innocent du sang de ce juste ; c'est à vous d'y penser ! ” Je suis sûre que par cette ablution Pilate crut avoir tout accommodé ; je suis sûre qu'il se plongea dans ce mensonge avec délices ; je suis sûre qu'il se félicita d'avoir satisfait aux exigences de sa position, en même temps qu'à celles de sa conscience.

Nous nous sommes réunis ce matin dans le temple nouveau ; notre frère israélite a reçu les eaux du baptême. Il sacrifie une position assurée à sa foi. Ce prosélyte remplissait dans son église les fonctions de *Chauchet*. Le *Chauchet* examine les bestiaux ; il permet de les vendre ou les fait rejeter, selon qu'ils se trouvent conformes ou non aux conditions prescrites. Les Juifs choisissent leur *Chauchet* avec plus de soin que leur rabbin ; ils le prient davantage. Outre les connaissances exigées, le *Chauchet* doit avoir une moralité à toute épreuve ; on comprend qu'il est journellement en butte aux tentations ; les bouchers et les vendeurs de bestiaux n'épargnent rien pour le gagner. Un *Chauchet* muni de bons certificats reçoit de la communauté 4 à 5,000 francs par an.

En voyant ce fils d'Abraham entrer dans la véritable postérité du patriarcat, je me disais : le temps approche, il n'est pas éloigné peut-être, où Israël retournera vers celui qu'ils ont percé. Le temps vient où les nations qui ont persécuté les Juifs seront exterminées par l'Éternel vengeur, (Jérémie XLVI, 22), où dix hommes de toutes langues *empoigneront et tiendront ferme* le pan de la robe d'un Juif pour être sauvés : (Zacharie, VIII, 23).

Le service terminé, nous avons pris, mon mari et moi, le chemin de Gethsémani. Nous nous entretenions de Jérusalem, nous nous rappelions le temps où Néhémie, suivi de quelques amis fidèles, sortit de nuit par la porte de la vallée, qui ouvrait peut-être sur Josaphat, vint jusqu'à la porte de la Fontaine et jusqu'à l'étang du Roi, considérant comment les murailles avaient été renversées et comment les portes avaient été renversées par le feu. Là, sa monture ne put passer ; il prit par le torrent et revint, après, en son logis. (Néhémie, II). Les Israélites, réchauffés par sa foi, se mettent au travail ; chaque famille refait son pan de mur. Les Tékohites réparent ; mais les plus considérables d'entre eux ne se rangent point à l'œuvre de leur Seigneur. Entourés d'ennemis, les travailleurs saisissent l'épée d'une main et la truelle de l'autre ; la trompette sonne à tous les points menacés ; les Juifs y courent, reviennent à l'œuvre et la muraille de la cité sainte se relève. Les faibles, les humbles, les méprisés ont triomphé des forts. Au premier jour

du septième mois, tout le peuple s'assemble comme un seul homme devant la porte des *Eaux*, probablement au bas de la vallée, près des jardins. Esdras ouvre le livre de la loi; il l'explique par l'Écriture même. (Néhémie, VIII). Le peuple écoute, il se lamente: "Ce jour est consacré à notre Dieu, ne soyons point affligés, car la joie de l'Éternel est notre force."

Chacun va dans la campagne, coupe des branches d'Olivier, des rameaux de myrte, de palme et de bois branchu; on dresse les tabernacles sur les toits, dans les parvis de la maison de Dieu, devant la porte des Eaux et devant la porte d'Éphraïm qui, regardant le nord, devait s'ouvrir non loin de la porte de Damas. Pendant sept jours on lit la Parole de Dieu!

Jérusalem! où sont tes palmes, tes myrtes, tes oliviers, et ce bois verdoyant, sous lequel campaient les milliers d'Israël!

Nous passons le long du temple. Les deux bandes qui faisaient le tour des murailles en chantant les louanges de Dieu, l'une sous la direction d'Esdras, l'autre sous celle de Néhémie, vinrent se joindre ici, après être parties du même point, chacune en sens opposé. (Néhémie. XII.)

La vallée de Josaphat est ce matin plus déserte que jamais. Nous descendons vers Gethsémané; le gardien du jardin nous ouvre la porte. C'est ici, ce ne peut être loin d'ici! Le lit du Cédron côtoie presque le jardin, le chemin qui descend de Jérusalem vient aboutir vis-à-vis, et traverse le torrent sur un vieux pont, des Oliviers antiques croissent en dedans et en dehors des murs; nous nous asseyons au pied d'un de ces arbres, nous ouvrons notre Évangile.—Là, nous avons senti l'adorable présence de Jésus. C'était le moment après lequel je soupirais, Dieu me l'a donné.

Cher Sauveur, ici tu as donc été saisi de frayeur!... tu as connu cette épouvante de l'âme, cette horreur de la souffrance qui glace les pauvres pécheurs. Tu as été fort agité!... tu as connu cette inquiétude, cette fièvre qui ne permet aux pensées de se reposer nulle part. Tu as été saisi de tristesse jusqu'à la mort!... tu as connu ces défaillances qui semblent séparer l'âme du corps. Tu as tout expérimenté, Seigneur, pour expier et aussi pour compatir.

Quelle scène! Ces apôtres abattus, qui ne savent que répondre: ce Dieu fait homme, prosterné à l'écart, qui de temps en temps se lève dans son agonie, qui vient demander à ses amis de veiller une heure; et puis ces paroles déchirantes: "Dormez dorénavant et vous reposez; voici, l'heure est proche, et le Fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants." (Matthieu XXVI.)

Il nous semblait que le monde disparaissait comme une nuée, que nous nous trouvions déjà dans l'éternité. C'a été une heure solennelle et bénie.—Avant de quitter Gethsémané, nous avons recueilli pour nos amis quelques rejets d'oliviers.

Maintenant, c'est le soir: il y a dix-huit siècles, on voyait trois croix dressées hors de Jérusalem: auprès de deux de ces croix, on passait sans rien dire; elles portaient des brigands; on s'attroupaient autour de la troisième, on montrait du doigt celui qui y était cloué, on lui criait: "Toi qui sauves les autres, sauve-toi toi-même." Il avait soif, et on lui tendait au bout d'un roseau une éponge trempée de fiel; on se partageait ses vêtements; tous ses amis l'avaient laissé; un seul disciple, sa mère, des femmes, se te-

naient près de la croix. Sur sa tête il y avait un écriteau en ces mots: "Le roi des Juifs." Et les Juifs branlaient la tête.—Quelques paroles sortaient de sa bouche. Parole de détresse: *Mon Dieu; mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?* Parole d'amour: *mon Père, pardonne leur.* Parole de salut: *En vérité, en vérité, je te dis, que tu seras aujourd'hui en paradis.* Parole de consolation: *Femme voilà ton fils, et toi, voilà ta mère.* Parole de confiance: *Mon Père je remets mon esprit entre tes mains.* Parole de victoire: *Tout est accompli!*... Il expire, la terre tremble, les ténèbres descendent, le voile du temple se déchire, les sépulcres se fendent, les saints en sortent; et le centenaire qui avait crucifié cet homme, s'écrie: "Véritablement, celui-ci était le Fils de Dieu."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

—Le Comte Guiccardini de Florence, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a été condamné avec quelques-uns de ses amis à un exil de six mois. Leur seul crime, comme nous l'avons dit en parlant de leur emprisonnement, c'est de s'être assemblés pour lire l'Écriture-Sainte et servir Dieu selon les inspirations de leur conscience!

—Il y a à Boston 98 églises, dont 12 sont catholiques-romaines.

—La Législature du Missouri a voté l'établissement d'un asile pour les sourds-muets.

—Le Collège de Burlington, connu sous le nom de *University of Vermont*, continue à être prospère et présente de bonnes facilités à ceux qui désirent acquérir une solide éducation scientifique et littéraire. Burlington, comme on le sait, est une charmante petite ville.

—On fait des efforts en ce moment pour créer un fonds de \$35,000 pour placer le Collège de Middlebury (Vermont) sur un meilleur pied. La somme de \$25,000 a déjà été souscrite.

—Le 27 mai se sont ouverts, devant la cour d'assises du Hainaut siégeant à Mons (Belgique), les débats d'un procès criminel destiné à un immense retentissement. Deux époux jouissant naguère de tous les privilèges que donnent la fortune et un beau nom, le comte et la comtesse de Bocaromé, sont tombés des hauteurs de leur position sur le banc des accusés où les amène une prévention d'empoisonnement.

Le crime qu'on leur impute remonte au 20 novembre dernier. Ce jour-là, M. de Fougny, frère de Mme Bocaromé, se rendit au château de Bury qu'habitaient les deux époux; il allait leur faire part de son prochain mariage. On le retint à dîner, et le soir même, il était frappé d'une mort soudaine et mystérieuse. La voix publique accusa aussitôt le comte et la comtesse d'avoir cherché à s'assurer, par un empoisonnement, de l'héritage que l'union projetée par M. de Fougny menaçait de leur enlever.—*Le Phare de N. Y.*

LE

PHARE DE NEW-YORK,

Journal Français Hebdomadaire,

ÉCHO DES IDÉES ET DES INTÉRÊTS DES DEUX MONDES,

Rédigé par M. E. Masseras.

Prix de l'abonnement:

Pour le Canada \$3, 50. par année.

Agent pour Montréal, M. D. Latte.

NARCISSE CYR, Rédacteur et Propriétaire.

V. LABELLE, Imprimeur.